

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2023

N° 2023-432 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT – PROGRAMME 2023

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS – propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-01329	VILLAIN	SAINT GERMAIN DE PRINCAY	Adaptation du logement personnel	2000 €
2023-03110	VERGOZ	CHANTONNAY	Énergie logement personnel	750 €
2023-06010	LUCAS	LA ROCHETREJOUX	Énergie logement personnel	500 €
2023-05427	MOREAU	ST HILAIRE LE VOUHIS	Énergie logement personnel	750 €
2023-04646	BESSEAU	SIGOURNAIS	Énergie logement personnel	500 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 04/12/2023.

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 085-248500340-20231130-2023_432-AR



2023-02678	MENANTEAU	ST MARTIN DES NOYERS	Adaptation du logement personnel	1382 €
2023-05070	MERLE	CHANTONNAY	Énergie logement personnel	250 €
2023-04995	GEINDREAU	CHANTONNAY	Adaptation logement personnel	2000 €
			TOTAL	8 132€

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
157 250 €	72 510 €	84 740 €	13 099 €

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE350	GUESNEAU	SAINT GERMAIN DE PRINÇAY	250 €
PTRE324	DUPRAT	CHANTONNAY	250€
PTRE337	FAVREAU	SIGOURNAIS	250 €
PTRE354	JARRION	SIGOURNAIS	250 €
PTR352	GENET	CHANTONNAY	250 €
		TOTAL	1 250 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
51 750 €	19 250 €	32 500 €	5 750 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 30 novembre 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET